

DOSSIER A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 JANVIER 2025

Ce dispositif s'adresse aux apprentis âgés de 15 à 25 ans inscrits dans l'un des 4 centres de formation des apprentis cités en page 1, et dont la résidence principale et fiscale des parents est située en Corrèze.

L'aide peut être sollicitée 2 fois pour l'ensemble du cursus d'apprentissage.

La demande sera prise en compte à réception de la totalité des documents suivants :

- le certificat de scolarité de l'année en cours
- la copie du contrat d'apprentissage dûment signé par les 4 parties (Centre de formation, employeur, apprenti, représentant légal si apprenti mineur)
- la copie de toutes les pages renseignées du (des) livret(s) de famille du foyer du demandeur
- le relevé d'identité bancaire ou postal des parents ou de l'apprenti majeur
- l'attestation de paiement des allocations (CAF) ou des prestations versées (MSA), **datée de moins de 3 mois et indiquant le nom des enfants rattachés même pour un foyer comprenant un seul enfant**
- la copie en intégralité de l'**avis d'imposition ou de non-imposition 2024 sur les revenus de 2023** de tous les adultes vivant au foyer ou celui des parents si l'apprenti est majeur
- en cas de séparation ou de divorce : la copie intégrale du jugement de divorce du juge aux affaires familiales indiquant le parent qui a la charge de l'enfant fiscalement et administrativement ainsi que le montant de la pension alimentaire
- pour l'apprenti(e) marié(e), pacsé(e), séparé(e), divorcé(e), en rupture familiale... joindre obligatoirement un courrier explicatif accompagné des justificatifs nécessaires (avis d'imposition, CAF, attestation de l'assistante sociale, etc.).



Tout dossier parvenu hors délai et/ou incomplet fera l'objet d'un rejet

Aucune relance écrite ou téléphonique ne sera faite.



Le service se réserve le droit de demander **toutes pièces complémentaires utiles** à l'instruction du dossier.

Contact : **bourses@correze.fr**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous certifions, (noms et prénoms).....

sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire, et avoir pris connaissance des modalités d'instruction et d'attribution de ce dispositif (page 3).

Nous n'ignorons pas que toute déclaration insuffisante ou inexacte entraînera le rejet de la demande.

Fait à le

Signature du représentant légal

(Si l'apprenti est mineur)

Signature de l'apprenti

CADRE RÉSERVÉ au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

COMPOSITION DU FOYER	REVENUS DECLARES DU FOYER	PENSION ALIMENTAIRE et/ou RETRAITE	REVENUS MOBILIERS et FONCIERS	PRESTATIONS CAF - MSA	TOTAL
	M. _____ Mme				

Quotient familial =

Les informations recueillies dans le formulaire "Prime d'apprentissage" font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des demandes d'aides. Le destinataire de données est le Conseil départemental de la Corrèze.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés (CIL) du Conseil Départemental de la Corrèze, BP 199 - 19005 TULLE cedex.